



HAL
open science

Compte rendu de Court de Gébelin, Vocabulaire comtois et lorrain. Attribution, édition et analyse linguistique, Marc Duval (éd.), 2021, ELIPHI, Editions de linguistique et de philologie, coll. TraLiRo - Sociolinguistique, dialectologie variation, 248 pages.

Laure-Anne Caraty

► **To cite this version:**

Laure-Anne Caraty. *Compte rendu de Court de Gébelin, Vocabulaire comtois et lorrain. Attribution, édition et analyse linguistique*, Marc Duval (éd.), 2021, ELIPHI, Editions de linguistique et de philologie, coll. TraLiRo - Sociolinguistique, dialectologie variation, 248 pages.. *L'information grammaticale*, 2023, 176, p. 27-29. 10.2143/IG.176.0.0000000 . hal-03958633

HAL Id: hal-03958633

<https://hal.science/hal-03958633v1>

Submitted on 26 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMPTES RENDUS

Court de Gébelin, Vocabulaire comtois et lorrain. Attribution, édition et analyse linguistique, Marc Duval (éd.), 2021, ELIPHI, Éditions de linguistique et de philologie, coll. *TraLiRo – Sociolinguistique, dialectologie, variation*, 248 pages.

Marc Duval propose l'édition *princeps* d'un travail lexicographique du XVIII^e siècle qui, en 14 pages, réunit 600 mots dialectaux. Il s'agit du *Vocabulaire des termes des patois de Lorraine, de Franche-Comté et de Bourgogne, avec quelques remarques sur ces divers jargons*, par Court de Gébelin, édité à partir du manuscrit Strasbourg, BNU, 639, le seul ms. connu qui le conserve. Cette publication ne prétend pas seulement faire connaître ce vocabulaire, oublié après la mort de Gébelin en dépit de son intérêt. Comme toute édition, encore plus lorsqu'il s'agit de la première, celle-ci soulevait plusieurs questions auxquelles l'éditeur répond avec compétence, en ne perdant pas de vue ses principaux objectifs linguistiques. L'édition du glossaire sert de point de départ à une étude dialectologique approfondie sur les idiomes lorrain, comtois et bourguignon à l'époque des Lumières sans occulter ses autres sources d'intérêt. En conséquence, philologues comme spécialistes de l'histoire de la dialectologie et des langues, tireront profit de sa lecture. Ajoutons aussi que l'ouvrage paraît formalisé d'une manière accessible à des étudiants avancés dans le domaine de la linguistique romane (dès le niveau du master ou doctorat) : la démarche méthodologique, les explications linguistiques et les conclusions finales ont une dimension pédagogique appréciable.

Intelligemment ordonnée, l'édition de Duval est composée de sept chapitres et elle est préfacée par Pierre Rézeau qui ne manque pas de signaler que, quoique ce vocabulaire concerne des dialectes de l'est du domaine d'oïl, il nous livre aussi de précieux éléments intéressant le français. Le premier chapitre se présente comme une introduction générale à l'ensemble de l'ouvrage. Outre la quantité de lexies que ce vocabulaire conserve et la bonne qualité de leur transcription, qui suffiraient déjà en justifier l'édition, l'éditeur expose d'autres objectifs à celle-ci : d'abord, préciser notre connaissance des dialectes lorrains, surtout ceux de l'Ouest des Vosges, dont la description reste à approfondir. Un autre but serait de comparer les états de langue du comtois en confrontant les lexies du *Vocabulaire* avec celles éditées des *Noëls en patois de Besançon* (1997), édités par Colette Dondaine. L'étude comparative des mots situés à l'intersection de ces deux états de langue fonde la

présentation de la démarche méthodologique employée dans le chapitre 5, consacré à la reconstruction phonétique des dialectes. Marc Duval utilise avec ingéniosité la méthode qui a été suivie pour établir la prononciation du français standard du XVIII^e siècle : il examine le dialogue entre la graphie et la phonie, en l'interprétant à la lumière des écrits produits par les érudits de l'époque sur le sujet. À ceci près que, pour les dialectes dont il est question ici, il s'est surtout appuyé, faute de sources érudites sur ces dialectes datant du XVIII^e siècle, sur les résultats des enquêtes du XX^e siècle portant sur ces idiomes : l'ALF, l'ALFC par exemple. Le risque que pouvaient nourrir de tels modèles était celui de l'anachronisme, mais Duval l'a constamment évité. Il nous semble que sa méthode est représentative de la logique générale de l'édition qui, à tout instant dans les chapitres 4, 5 et 6 consacrés à l'étude linguistique du *corpus*, mais aussi parfois dans les 2,3 et 7 orientés vers l'histoire du *Vocabulaire* et de son édition ancienne, fait dialoguer les résultats des travaux modernes et ceux du XVIII^e siècle, que l'ouvrage de Gébelin reflète, pour proposer des hypothèses novatrices sur ces parlers : leur état en synchronie au XVIII^e, puis leur recul face au français dans les siècles qui suivent.

La contextualisation de l'ouvrage édité est la priorité du deuxième chapitre. En réglant la question de l'identité réelle du rédacteur du *Vocabulaire* — car il n'y en a pas un mais deux, l'abbé Bergier ayant transmis le *Vocabulaire* à Gébelin entre 1768 et 1772 pour que ce dernier l'améliore —, Marc Duval fournit une description très fine du paysage érudit et culturel dans lequel Court de Gébelin évolue. Il faut impérativement connaître ce milieu pour espérer comprendre pourquoi des savants de l'époque recensaient des mots dialectaux, mais aussi pour mieux concevoir la genèse de ce travail lexicographique. L'hypothèse de deux rédacteurs que l'éditeur propose est d'autant plus convaincante que les travaux collectifs et la transmission de matériaux à un continuateur plus aguerri sont des phénomènes courants dans les sphères érudites au XVIII^e siècle. Cette dimension collective procure aux ouvrages de recherche de grandes qualités scientifiques, que nous ne reconnaissons peut-être pas encore assez aujourd'hui. Et pour cause ! Ces travaux souffrent souvent de leur forme restée manuscrite... Le phénomène est d'ailleurs encore plus probant quand il s'agit d'une copie, dont l'original est perdu, comme c'est le cas ici. À l'instar d'autres travaux de l'époque, l'élaboration du *Vocabulaire* visait chez ces deux rédacteurs à remonter à l'origine de tous les parlers humains — une ambition, donc, tout à fait conforme à l'un des grands objectifs linguistiques

des érudits l'époque. Le lorrain, le comtois et le bourguignon, quoiqu'ils soient désignés par le terme de *patois*, n'en étaient pas moins des systèmes de communication humains – un statut qui suffisait à justifier leur étude à l'époque des lumières. L'éditeur aurait également pu ajouter à cette justification que ces parlers se trouvaient, rappelons-le, dans une situation de diglossie vis-à-vis du français standard du XVIII^e. Ainsi, rien n'empêche de supposer que Bergier, locuteur de ces dialectes de l'est de l'espace oïlique – contrairement à son continuateur –, ait été mû, de surcroît, par un attachement personnel et de nature affective à ces idiomes, qu'il les ait défendus en partie au motif de devoir les connaître pour étudier le français dans la perspective commune à de nombreux précurseurs, au XVIII^e siècle, des travaux linguistiques du siècle suivant : « Ces patois si méprisés sont cependant des langages humains : ceux qui les parlent sont des êtres raisonnables, comme les Grecs & les Latins [...]. Il ne manque à ces jargons, pour acquérir de la considération & devenir à la mode, que d'avoir servi à faire des ouvrages utiles ou amusans » (p. 7). Cette remarque de l'abbé Bergier nous semble étayer quelque peu l'hypothèse d'une affection personnelle pour son objet d'étude.

L'édition du *corpus* constitue le cœur de l'ouvrage. Les principes suivis sont énoncés dans une introduction brève et efficace, suivie d'un rappel utile et très riche de la bibliographie scientifique à laquelle le lecteur pourra se reporter pour approfondir l'étude de plusieurs entrées du *Vocabulaire* : notamment les atlas régionaux de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine pour les transcriptions phonétiques, ainsi que plusieurs enquêtes plus ciblées, documents auxquels Marc Duval fait référence dans les articles qu'il édite. Outre l'harmonisation des accents, l'éditeur a judicieusement reclassé les entrées du vocabulaire par ordre alphabétique pour faciliter sa consultation. On apprécie également les renvois au *FEW* que ce dernier a ajoutés à chaque article, car ils facilitent grandement la comparaison entre items pour le lecteur spécialiste qui souhaiterait en effectuer le contrôle. Des hypothèses sur les étymons, des notes sur la localisation et des références sur des formes dialectales relativement proches, que l'on peut trouver dans d'autres sources comme les atlas linguistiques, accompagnent également les articles. On ne peut que saluer cet important travail de recherche permettant d'établir des correspondances mâchant la besogne d'éventuels spécialistes intéressés par le sujet. On regrette néanmoins qu'aucune édition imitative d'un folio du *Vocabulaire* n'ait été présentée en annexe pour que le lecteur ait aussi accès à la mise en page adoptée par Bergier et Court de Gébelin. Ainsi aurait-on pu plus aisément comprendre comment ils avaient organisé leur balisage des mots et l'organisation des informations sur les folios.

D'ailleurs, on mesure grandement l'intérêt et la logique de ce système de notation dans les chapitres 4, 5 et 6 qui analysent linguistiquement et avec beaucoup de pertinence le *corpus*. Parachevant le travail initié par Bergier et Gébelin, Duval y propose de très intéressantes hypothèses sur l'état des idiomes au XVIII^e siècle ainsi que sur leur évolution, tout en perçant à jour une des façons dont la science linguistique

se pratique à l'époque. L'étude commence d'abord par localiser avec précision les lexèmes du *Vocabulaire*. Les mots lorrains viennent de la partie ouest des Vosges, probablement de Darney. Les mots bourguignons, beaucoup moins nombreux, proviennent d'une zone frontalière entre la Côte-d'Or, la Nièvre et la Haute-Saône, un point de l'*ALF* qui se situe entre Arnay et Vitteaux, à la frontière avec le Morvan. Quant aux lexies franc-comtoises, elles appartiennent à une variété centrale du département du Doubs située non loin du village d'Avoudrey près de Flangebouche. Plus précisément, les entrées du *Vocabulaire* sont souvent très proches, par leur morphologie, des lexèmes de l'*ALFC* entre les points 33 (Rantechaux) et 25 (Guyans-Vennes). Des cartes schématiques de la Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine, accompagnées des références des atlas concernés, fournissent des annexes fort utiles pour visualiser la géographie des localités concernées. Cette opération permet à l'éditeur d'émettre plusieurs hypothèses de phonétique reconstructive, ainsi que sur l'évolution diachronique des dialectes qui pourraient intéresser d'autres spécialistes. Par exemple, le traitement de *KL-* initial en franc-comtois comparé aux enquêtes de l'*ALF* et de Dondaine révélait déjà qu'Avoudrey et Flangebouche se situent actuellement dans une zone frontalière ; l'examen conduit par Marc Duval de ce traitement dans le *Vocabulaire* semble montrer que cette zone l'était déjà au XVIII^e siècle avec des variantes en *chà* /*clià* /*kià* < CLARU, clave, *chò* /*kiò* /*cliò* < CLAVU et *onquiot* / *oncliot* / *onchot* < AVUNCULU + suffixe. Et ce n'est pas tout. Les chap. 5 et 6 ouvrent la voie à de nouvelles recherches en émettant des hypothèses de reconstruction phonétique de ces dialectes et en en caractérisant leur lexique. L'analyse du rapport entre graphie et phonie révèle plusieurs choses : d'abord la grande cohérence de transcription des lexies de la part des rédacteurs du *Vocabulaire*. Il semble, en effet, y avoir une distribution logique des accents qui noteraient avec précision les sons des lexies. De même, des différences graphiques pour les diphtongues s'observent d'une variété à une autre, signe que les rédacteurs auraient été sensibles aux dissemblances entre elles. Ce qui n'empêche pas pour autant des proximités entre les trois variétés (surtout entre le lorrain et le comtois), telles que le respect de la règle des trois consonnes pour le schwa, la disparition du [ə] final plus tardive qu'en français standard, la présence d'un sous-système pour les nasales non postérieures : <an> [ã] (peut-être [ã:]), <en> [ã], <ain> [ɛ̃] et <in> [ĩ]. Une étude très riche, donc, qui permet de mieux caractériser le centre de gravité du *Vocabulaire*, essentiellement lorrain et comtois (avec respectivement 201 et 371 mots chacun contre 44 pour le bourguignon). L'absence de certaines variantes en lorrain laisse supposer qu'elles présentaient déjà des formes similaires au français. Le phénomène est confirmé par l'enquête d'Adam en 1877. D'où l'hypothèse finale de Duval : la ville de Darnay est plus soumise que Flangebouche à l'influence française. Quant à l'hétérogénéité des lexies, qui ne sont pas propres à la classe des noms, elle s'expliquerait par le fait que Bergier aurait récupéré des mots déjà présentés dans d'autres ouvrages érudits de l'époque tels que les *Mémoires sur la langue celtique en trois volumes* de Jean Baptiste

Bullet – une autre source précieuse pour les linguistes et dialectologues intéressés par l'état de ces parlers au XVIII^e siècle. Ils retrouveront la liste de mots qu'ils incluent en annexe.

Ainsi, les déductions de Duval sont tout à fait éclairantes pour approfondir l'histoire des dialectes. Elles invitent à de nouvelles expertises et recherches en confrontant les résultats ultérieurs avec ceux que d'autres ouvrages du XVIII^e permettront d'avancer, pour peu que d'autres chercheurs exhument à leurs tours des documents de ce type. Mais surtout, aujourd'hui, à l'heure où de grands dictionnaires et atlas linguistiques couvrent déjà une grande partie géographique des idiomes qu'ils illustrent, ce sont les glossaires et les vocabulaires élaborés par les éditeurs de texte, les linguistes et les philologues romanistes qui nous permettent encore d'enrichir et de perfectionner nos connaissances linguistiques et dialectologiques. L'éditeur offre un complément appréciable à notre savoir sur ces parlers d'oïl, en éditant et en complétant le travail de prédécesseurs oubliés avec toute la rigueur scientifique qu'on lui connaît. On se souvient aussi qu'en 1988 Colette Dondaine avait présenté l'ALFC en expliquant que « Rien de ce que l'homme a dit ou fait ne [devait] sombrer dans l'oubli, ni les mots d'autrefois, ni les objets disparus, ni les coutumes désuètes. » Aussi on saura gré à Marc Duval d'avoir, à son tour, œuvré à la mémoire de cet échantillon de mots du XVIII^e siècle qui, issus de dialectes et terrés dans la copie méconnue d'un manuscrit d'érudit, ne méritaient pas d'être définitivement oubliés.

Laure-Anne CARATY
doctorante contractuelle à Paris Sorbonne Université

France MARTINEAU, Wim REMYSEN, André THIBAUT. *Le français au Québec et en Amérique du Nord.* Paris. Ophrys. 2022. Collection l'essentiel français. 376 pages.

Cosigné par trois enseignants-chercheurs qui conjuguent leur(s) spécialité(s), ce manuel consacré à la variation du français dans le continent nord-américain vise un public d'étudiants en sciences du langage et en sciences humaines. Par rapport à un précédent traitement sociolinguistique et linguistique du français dans le même espace, par Valdman *et al.* 2006, il offre une vraie synthèse, actualisée grâce à un travail largement documenté et assortie en prime d'une mise en perspective historique ; à cela s'ajoute un chapitre dédié au sujet parlant francophone du Québec dans ses rapports avec sa langue, avec, en arrière-fond, ses rapports avec les francophones extérieurs.

Après la table des matières et une liste des cartes et des tableaux, l'introduction (p. 17-30) donne les objectifs et justifie d'emblée la part belle accordée au français québécois (p. 17) par rapport aux autres variétés du continent nord-américain : poids démographique, empreinte historique et politique, portée symbolique. Le développement proprement dit (p. 31-301) s'articule en deux parties, l'une

historique et l'autre linguistique, qui s'appuient au fil des quatre époques examinées sur des sources textuelles (et orales) ; la seconde est plus développée, car illustrée d'exemples comme il se doit. Un glossaire suit le développement : les mots définis sont astérisqués dès leur apparition dans le corps du texte, assurant ainsi un accompagnement du lecteur qui, averti, sait qu'il peut se référer au glossaire ; ce dernier comporte également des renvois à des termes relevant de la même sphère. Une bibliographie conséquente et une sitographie abritant notamment les corpus consultés viennent clore le tout.

La première partie (chap. 1-4) place le thème dans une perspective historique remontant au XVII^e pour s'arrêter de nos jours ; l'évolution est perceptible dans les sources, strictement textuelles au départ (p. 48-50, p. 69-70), puis textuelles et orales (p. 94-98, p. 131-133). Si cette partie déroule les événements qui ont façonné le français au Québec et en Amérique du Nord, elle ne se contente pas d'une vision historique étroite. Certes, dans le chapitre 1 (p. 33-50), qui couvre la période de 1604 à 1763, la colonisation française des différents pôles de langue française en Amérique du Nord est décrite du point de vue historique, en particulier pour l'Acadie qui souffrira dans cette période du traité d'Utrecht, puis du "Grand Dérangement" à la suite des luttes franco-anglaises. Mais les points de vue sociologique et géographique sont également convoqués puisque le français parlé à l'origine par ces communautés variait en fonction de l'origine sociale et régionale des migrants. Lorsque le Canada passe dans son ensemble sous la domination britannique, évoquée dans le chap. 2 (p. 53-69) qui couvre la période de 1763 à 1841, le sort des communautés francophones subit une double influence : celle des événements extérieurs comme la naissance des États-Unis et la fuite des loyalistes vers le Nord, mais aussi celle des frictions dans les relations entre l'élite francophone de Québec et les autorités britanniques, relations parsemées de révoltes et d'actes constitutionnels. Le rôle du clergé catholique y est également étudié, car les intérêts religieux et linguistiques ne sont pas toujours convergents. Enfin, à une époque plus contemporaine brossée dans les chap. 3-4 (p. 71-131) qui couvrent les périodes de 1841 à 1914, puis de 1918 à nos jours, les intérêts d'un Québec où le français est majoritaire peuvent avoir, par un effet miroir, des incidences négatives sur les communautés francophones des autres provinces où l'anglais domine : les mondes politique, judiciaire, scolaire sont affectés par cette cohabitation.

La seconde partie (p. 135-262) est consacrée aux faits linguistiques (chap. 5-7) et comporte en épilogue des considérations sur le sujet parlant (chap. 8) ; un rappel du fonctionnement des unités étudiées qui avait cours en ancien français met en évidence, selon le cas, une continuité ou une différence avec l'état de langue contemporain. Le lexique inaugure cette partie (chap. 5) : une discussion méthodologique porte sur la délimitation de l'objet étudié et s'attache à recenser/distinguer les outils utilisés pour le décrire (d'ordre géolinguistique et historico-descriptif). Le chap. 6 aborde la prononciation en balayant d'un revers des idées reçues sur l'accent québécois (p. 177) et en soulignant

l'emprise, naguère, de la norme de France, maintenant révolue (p. 216-219). Dédié à la morphosyntaxe, le chap. 7 (p. 221-261) puise essentiellement dans le registre oral familier (p. 260) et s'organise autour de la notion de groupe nominal et de certaines classes (et sous-classes) de mots en étant conforme aux exigences méthodologiques : exemples attestés vs non acceptables, renvoi à des études quantitatives, mention du registre de langue. Sont passés en revue pronoms personnels, déterminants démonstratifs vs pronoms démonstratifs, pronoms relatifs, verbes et caractéristiques propres (temps/modes, auxiliaires et périphrases verbales), prépositions, adverbes. Des considérations portent ensuite sur des structures de phrases simples (type de phrase : interrogation ; forme de phrase : négative). Ce chapitre prend fin avec des unités mettant en jeu des phrases complexes (subordonnantes), voire des séquences de discours comme les connecteurs et les marqueurs discursifs, entité relativement récente relevant à la fois de la sémantique et de la pragmatique. Si cet ordonnancement paraît de prime abord cohérent, les auteurs concèdent que "Le système des enchaînements de propositions dans le français oral familier met à mal les divisions grammaticales" (p. 257).

Il ressort que dans l'ensemble, "le système morphosyntaxique du français nord-américain n'est guère différent de celui du français européen" (p. 260), mais sur certains points, telle ou telle variété se particularise, ce que l'on illustrera sur une sélection d'exemples. Cela concerne le mode subjonctif en français laurentien (p. 247) où l'infinitif hypothétique fait office de proposition conditionnelle. Les adverbes sont également intéressants à cet égard. D'une part, le choix de l'adverbe *back* n'est pas innocent puisqu'il a cours là où le français est minoritaire. D'autre part, si les adjectifs sont employés adverbiallement en français depuis longtemps et en anglais, le français québécois et acadien se distingue avec l'emploi productif d'adjectifs dénotant des dimensions ou des propriétés physiques pour "quantifier un nom" (*grand de terrain, épais de maquillage*, p. 251). L'inversion du sujet avec le pronom *tu*, courante en français québécois, ne laissera pas d'étonner un francophone européen. Enfin, les connecteurs et les marqueurs discursifs utilisés en français nord-américain connaissent des fonctions plus étendues qu'en français européen.

Le chapitre 8 (p. 263-301) envisage ce qu'implique, pour l'individu et la collectivité, vivre en français au Canada, et en particulier au Québec. Il s'appuie sur des statistiques, des corpus d'entrevues sociolinguistiques, mais aussi sur des exemples littéraires en français. Toute la difficulté provient du caractère minoritaire du français en continent nord-américain où l'anglais prévaut depuis le XVII^e siècle. Mais au Québec, la tendance à larguer les amarres avec l'anglais et à revendiquer la différence avec le français de France est forte : non seulement pour éviter l'insécurité linguistique mais aussi pour mieux valoriser la variété de français en jeu. Un autre facteur doit être pris en compte, les populations dont le français n'est pas la langue maternelle : communautés autochtones, populations immigrantes, communauté anglophone. Au total, chaque communauté montre sa spécificité.

On suggérera en tout et pour tout une modification d'ordre juridique et historique. Le code napoléonien est évoqué (p. 71), avec mention de la date de 1774. Or cette date ne permet pas d'attribuer la paternité dudit code à Napoléon, né en 1769. Il serait plus exact de dire que le droit français, hérité du droit romain, n'est pas encore codifié.

Avec cette parution, la variation du français dans l'espace francophone sur le continent nord-américain s'enrichit grâce à une réflexion multidimensionnelle : histoire, langue, société (individus et collectivité) et institutions convergent pour y retracer la présence du français. Chaque variation est mise en regard d'une autre, mais les auteurs s'attachent à remettre en cause une idée reçue : on ne saurait caractériser le français en Amérique du Nord par ses seuls contacts avec l'anglais ou encore en fonction de l'évolution du français en France, car comme toute langue, il présente un dynamisme (une évolution) interne. Nul doute que cet ouvrage sera utilisé avec profit par les étudiants, les enseignants et les chercheurs en quête d'analyse et de synthèse : tous en apprécieront la rédaction, la clarté, la minutie, les références aux corpus et aux sources, et le souci de la pédagogie.

Christiane MARQUE-PUCHEU
Maître de conférences émérite, Sorbonne Université
EA 4089
